



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER
du 19 mars 2015**

Présents

Exécutif	MM.	Marc Michela Alain Corthay Etienne Murisier	maire adjoint adjoint
Bureau du Conseil	Mmes	Julia Collis Coranda Pierrehumbert Jennifer Gabaz	présidente vice-présidente secrétaire
Conseillères municipales	Mmes	Isabelle Meier, Corinne Ménétrety, Ania Schwab, Valérie Sella	
Conseillers municipaux	MM.	André Favre, Yannick Dupraz, Jean-François Jordan, François Mégevand, Léon Piller	
Personnel communal	M.	Michel Vazquez	secrétaire général
<u>Absent-e-s excusé-e-s</u>	MM.	Jean-Baptiste Leclercq, Jacques Petitpierre, Florio Togni	

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du projet de transformation et de rénovation de la salle communale par l'architecte désigné
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2015
3. Communications du Bureau du Conseil
4. Communications du Maire
5. Rapports des commissions
6. Rapports des représentants au sein des commissions externes
7. Demandes de naturalisations genevoises
8. Divers.

La Présidente ouvre la séance à 18h30 et souhaite la bienvenue à Monsieur Orazio Spuri Nisi, architecte choisi pour l'avant projet de transformation et rénovation de la salle communale.

Le Maire rappelle l'historique du projet. Il est nécessaire de rénover la salle et nous en profitons pour procéder à un agrandissement et à la transformation de quelques points. Nous avons examiné les diverses offres reçues et discuté avec la commission Bâtiments & Aménagement à plusieurs reprises du projet retenu - celui de M. Spuri Nisi.

Les sociétés meinites vont être écoutées pour tenir compte de leurs besoins, ce projet n'est donc qu'une base de travail, il ne faut pas - encore - s'attarder sur les détails de ce projet, pour lequel nous allons voter un crédit prochainement.

1. Présentation du projet de transformation et de rénovation de la salle communale par l'architecte désigné

Orazio Spuri Nisi présente la rénovation / transformation proposée, qui est de type douce.

- **Sous-sol / variante 1** : Séparation de la salle de pétanque (5 terrains) via un mur à construire, pour pouvoir utiliser le tiers de l'espace total actuel pour d'autres usages. Un accès à la cuisine serait ouvert dans le mur.
Création d'un monte-charge, mise aux normes CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire, électricité) en rafraîchissant les toilettes et en ajoutant l'eau chaude (pas disponible actuellement), changement de certains vitrages.
- **Sous-sol / variante 2** : En plus des éléments de la variante 1, création d'un local de stockage de 25-30 m² sous l'entrée de la salle communale agrandie (au sous-sol du couvert qui sera créé) ; ceci implique une fondation concrète au lieu de simples fouilles et coûterait Fr. 70'000.- de plus que la variante 1, ce qui représente un investissement peu important par rapport à l'utilité de ce nouveau local.
- **Rez-de-chaussée** : Les façades du bâtiment ne seront pas modifiées, hormis la mise aux normes des double vitrages à effectuer. La circulation des véhicules sera bannie - sauf livraisons - devant la salle communale, l'entrée sera protégée par un couvert et agrandie avec 75 places assises supplémentaires (environ 60 m²), dont l'espace sera fermé par des parois coulissantes, suppression de la billetterie qui devient le vestiaire, local de stockage. Le bar du fond et le pilier de la buvette seront supprimés, le pilier sera remplacé par le mur - porteur - légèrement déplacé à l'intérieur de la buvette. Création d'un monte-charge dans la zone de la cage d'escalier de l'entrée, ajout d'un WC pour handicapés, réaménagement de la cuisine existante pour l'optimiser, zone de stockage du matériel et des podiums sur la scène, stockage des chaises retravaillé sous la scène. Aucun arbre ne sera abattu, indique-t-il en réponse à une question.
André Favre demande s'il est prévu d'élargir la porte d'accès à la cuisine côté buvette, afin de permettre de faire passer une palette. Il faudra réfléchir à cette suggestion, dicit **le Maire**.
- **1^{er} étage** : Un couvert végétalisé sera créé à l'entrée de la salle communale, le monte-charge susmentionné desservira le sous-sol, le rdc et le 1^{er} étage, avec un local de stockage en face du monte-charge au 1^{er} et un WC supplémentaire. L'école de musique restera dans les locaux à l'étage, en réorganisant peut-être leur utilisation spécifique.

- **Planning général :**
 - jusqu'à juillet 2015 : avant-projet
 - août-septembre 2015 : préparation de la demande d'autorisation de construire
 - octobre 2015-février 2016 : délai de validation de la demande
 - mars-mai 2016 : appel d'offres pour le projet définitif et adjudication
 - juin 2016 : projet définitif
 - fin juin-début juillet 2016 : début des travaux
 - mars 2017 : fin des travaux
 - avril 2017 : fin des aménagements extérieurs et ameublement + décoration.
- **Coût estimé : Fr. 1'800'000.- TTC** pour la variante 2 (Fr. 1'730'000.- pour la 1).
Ce montant se décompose comme suit (prix Hors Taxes) : Fr. 257'000.- pour le sous-sol, Fr. 907'000.- pour le rez, Fr. 150'000.- pour le 1^{er} étage, Fr. 204'000.- d'honoraires architectes et ingénieurs, Fr. 44'000.- pour les aménagements extérieurs, Fr. 74'000.- pour les divers et imprévus et Fr. 34'000.- pour les frais secondaires (autorisations, taxes, reproductions de documents, assurances, bouquet de chantier, inauguration, panneaux d'information, frais d'énergie, etc).

Le Maire rappelle qu'il faudrait de toute façon investir environ Fr. 600'000.- pour une simple rénovation (vitrages, etc), il est donc intéressant d'en profiter pour la transformer quelque peu. Selon les finances et rentrées fiscales estimées, nous pourrions même assumer le coût de cette transformation sans emprunter, mais ça reste à confirmer.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2015

Le procès-verbal est approuvé, avec les modifications suivantes (adjonctions en **gras soulignés**) :

- **Corinne Ménétreay** demande une 1^{ère} correction, en page 2, 1^{er} paragraphe :
 - ➔ Il s'agit de **Jérôme Béné** et non Joël.
- 2^{ème} correction, page 4, point 1, lettre c), 6^{ème} paragraphe :
 - ➔ « ... A ce jour, nous n'avons pas de solution, mais nous ne pouvons pas nous permettre de **ne pas** l'avoir avant de démarrer le projet, ... ».

3. Communications du Bureau du Conseil

Rien à signaler selon **la Présidente**.

4. Communications du Maire

- **Finances**

Comme indiqué tout à l'heure, le projet de transformation de la salle communale pourrait être réalisé sans emprunter, puisque les comptes 2014 à ce jour donnent un résultat positif d'environ Fr. 700'000.- à Fr. 800'000.-. Cette situation permettra de réapprovisionner le compte *Provisions pour pertes sur débiteurs*, qui était à 50-55% du maximum admis et se retrouverait dès lors à 90%.

Les recettes fiscales ont en effet augmenté d'environ 10% et nous avons encore un solde de la campagne Berthet d'environ Fr. 200'000.-. D'autre part, nous recevons cette année environ Fr. 100'000.- du FI (Fonds intercommunal), même si l'année prochaine, nous devons peut-être leur reverser une certaine somme... à moins qu'avec le gros montant perçu à Anières, l'équilibre soit chamboulé en faveur des autres communes genevoises.

- **Comité Stop TISA**

Ils ont confirmé leur venue le 16 avril à 19h avant le Conseil municipal - **ndr** : *nous leur proposerons de venir à 20h15 en début de séance du Conseil, à cause du point 4e) du présent procès-verbal*. Préparez vos questions, rappelle **le Maire**.

Jean-Baptiste Leclercq va nous apporter ce soir en principe quelques documents qu'il a récolté sur le sujet, signale **la Présidente**.

- **Délibérations**

- Celles relatives à l'extension de la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie (ZIAP) auraient du être votées ce soir, indique **le Maire**, mais la commune de Collonge-Bellerive a eu besoin de plus de temps pour les préparer. Nous avons donc décidé - en accord avec eux et la Fondation de la Pallanterie (FITIAP) - de les voter au mois d'avril.

- **Etienne Murisier** rappelle la délibération qui sera votée pour la galerie d'exposition déjà présentée.

- Il projette ensuite quelques images pour présenter le projet d'extension du columbarium du cimetière, puisqu'il ne reste que quelques cases libres dans l'actuel. La délibération correspondante sera aussi votée le 16 avril, pour un coût approximatif de Fr. 120'000.-. Le projet a déjà été présenté à la commission Environnement, Routes & Agriculture (ERA).

- Il poursuit sur le tracteur actuel qui a rempli son office depuis une douzaine d'années, mais qui est en fin de vie désormais et coûte de plus en plus cher en entretien. Après analyse par la commission et la voirie des offres reçues - deux fournisseurs sur trois ont répondu, la meilleure consiste à acquérir un tracteur John Deere, qui a de plus pu être testé dans sa configuration complète par la voirie, à leur entière satisfaction. Par ailleurs, la reprise du tracteur actuel était également la plus intéressante (Fr. 16'380.- au lieu de Fr. 9'000.-), ce qui en fait la meilleure offre financièrement parlant. Avec l'équipement complet et tous les accessoires nécessaires, le coût final sera d'environ Fr. 70'000.-

- **Centre du village**

Dans sa lancée, **Etienne Murisier** rappelle les travaux qui doivent être effectués autour des arbres du centre du village, dont le gravier se répand dans la zone des jeux pour enfants. Une résine sera posée et un pavage également dans le parking visiteurs du centre du village, vers la voirie, pour éviter que le gravier ne descende lors de pluies dans la rampe d'accès au parking du Chat. Délibération pas nécessaire pour cette dépense, car elle sera intégrée dans le crédit d'investissement du centre du village. Ce crédit sera bouclé avant la fin de cette législature si possible, en prévoyant quelques petites provisions pour des factures encore à recevoir, si le service de surveillance des communes est d'accord, précise **le Maire**.

- **Départ des élus sortants et du Maire**

Etienne Murisier fait circuler une liste pour que les élus s'inscrivent à la soirée du 8 mai, organisée pour fêter dignement le départ de ceux qui ne se représentent pas.

Le lieu et les détails seront communiqués en temps voulu. Il demande **à tous les élus** - excepté le Maire pour préserver la surprise, **d'être présents à la Mairie de 18h00 à 20h00, avant le prochain Conseil municipal du jeudi 16 avril**. Par conséquent, nous déplacerons l'audition du Comité Stop TISA au début du Conseil municipal du 16 avril, soit à 20h15 au lieu de 19h00 comme prévu.

La Présidente profite de l'occasion pour indiquer qu'elle proposera quelque chose le 8 mai justement, au lieu du traditionnel repas de fin de Présidence qu'elle aurait pu organiser la veille, lors de la dernière séance de cette législature.

Etienne Murisier rappelle également la date du 6 juin à 11h, à laquelle aura lieu la cérémonie plus officielle du départ du Maire, avec invitation de la population, etc.

Par ailleurs, il propose à tous les candidats qui le souhaitent et leurs proches, de se retrouver à 11h30 le 19 avril au local de vote pour partager un apéritif, puis de partir à midi pour manger au restaurant le Rouelbeau - menu lasagnes, salade et dessert au prix de Fr. 25.- par personne, afin d'attendre les résultats des élections municipales. Un courrier sera envoyé à tous les candidats ; il est distribué directement aux élus présents qui se représentent pour la prochaine législature. Inscription obligatoire en contactant directement le restaurant et en précisant "repas élections".

- **Séances au centre du village**

Alain Corthay conclut ces communications en indiquant les dates des prochaines réunions :

- Groupe de référence le 14 avril à 20h00 à la salle des sociétés du restaurant du Tilleul ;
- Groupe de pilotage le 11 mai à 18h30 au même endroit.

5. Rapports des commissions

- **Bâtiments & Aménagement (BAM)**

Rien à signaler selon **Corinne Ménétreay**.

- **Finances (FIN)**

Jean-François Jordan indique que le projet de transformation de la salle communale figure déjà dans le plan financier décennal - pour 1.5 million de francs et non 1.8 million.

- **Information, Communication & Votations (ICV)**

Rien de particulier selon **François Mégevand**, qui rappelle juste la 45^{ème} soirée de la fanfare le 25 avril. Venez nombreux !

- **Santé-Social & Aide au Développement (SAD)**

La commission sociale s'est félicitée de l'excellent moment qu'a constitué le repas des aînés, se réjouit **la Présidente**.

- **Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (PEEJ)**

Ania Schwab : séance le 9 mars, lors de laquelle les grandes lignes suivantes ont été discutées :

- 40 nouvelles inscriptions à l'école en 1P, donc nouvelle classe ouverte - nous avons assez de locaux disponibles.
- Préparation des Promotions.
- Fête de l'équinoxe avec le bonhomme hiver qui sera brûlé samedi prochain, en collaboration avec la Ludothèque, l'AJM (Association des jeunes de Meinier), la Rampe et l'APEM (Association des parents d'élèves de Meinier).
- Promotions citoyennes : bilan très positif, les jeunes étaient ravis et la soirée s'est très bien passée. **Alain Corthay** rajoute que 14 jeunes sur 19 étaient présents, ce qui est excellent et a été souligné dans les médias par rapport à d'autres communes.

- **Environnement, Routes & Agriculture (ERA)**

Ràs selon **Léon Piller**, tout a déjà été dit par Etienne Murisier.

- **Sports, Culture & Loisirs (SCL)**

L'US Meinier a repris le championnat il y a 10 jours, signale **André Favre**. Le loto de l'USM a lieu le 27 mars, l'AG du Tennis club le 25 mars et un thé dansant le 29 mars. Ce dernier a été organisé par des habitants du quartier Tilleul, bien avant que certains ne se présentent comme candidats au Conseil municipal, précise **Alain Corthay**.

- **Réclamations (REC)**

Ràs.

6. Rapports des représentants au sein des commissions externes

- **Amadeus**

Ràs.

- **Communes-Ecole**

Idem, dixit la **Présidente**.

- **Fanfare**

Soirée déjà annoncée par **François Mégevand**.

- **Pompiers**

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles, selon **André Favre**.

- **FITIAP** (Fondation de la Pallanterie)

Isabelle Meier : ràs.

- **Groupelement du CSR** (Centre sportif de Rouelbeau)

Les comptes ont été votés et les charges sont légèrement inférieures à ce qui avait été prévu au budget, à Fr. 13'000.- près, indique **Jean-François Jordan**. Cet été, le CSR sera très utilisé, puisque pas moins de 4 camps de football s'y dérouleront, validés comme les règles l'imposent par le Conseil du Groupelement.

François Mégevand quitte l'assemblée pour aider Jacques Petitpierre, en train de préparer le repas qui va suivre la séance.

- **GIPE** (Groupelement intercommunal de la Petite enfance de Gy, Jussy, Meinier et Presinge)

Bonnes nouvelles également pour le GIPE, poursuit **Alain Corthay**, puisque les dépenses ont aussi été inférieures aux prévisions et que nous avons bénéficié d'une subvention de la Confédération, non budgétée. L'excédent est de Fr. 186'000.-. Fr. 80'000.- resteront sur le compte du GIPE, car il s'agit de la subvention de la Confédération. Le montant restant de Fr. 100'000.- sera restitué au prorata des places de crèche des communes concernées.

7. Demandes de naturalisations genevoises

Le huis clos étant respecté en l'absence de personnes externes au Conseil, **la Présidente** présente les demandes.

Le Conseil vote séparément pour chaque demande et donne un **préavis favorable aux 2 demandes par 10 voix pour, soit à l'unanimité**. Ces décisions seront communiquées aux personnes intéressées et au département.

8. Divers

1. FITIAP

Isabelle Meier termine sa législature en mai et souhaite également arrêter sa représentation à la Fondation, car elle n'arrive plus à trouver le temps nécessaire pour assister aux séances. Il faut donc trouver un-e remplaçant-e. L'Exécutif fera des propositions indique **le Maire**. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal, qui doit procéder à cette désignation.

Plus personne ne demandant la parole, **la Présidente** lève la séance à 20h15

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 16 avril 2015 à 20h15

La Secrétaire
du Bureau du Conseil Municipal

La Présidente
du Conseil Municipal

.....
Jennifer Gabaz

.....
Julia Collis